

# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 19 Novembre 2024  
Procès-verbal n°9

**Président** : M. Philippe BARRITAU  
**Présents** : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU  
MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU  
**Excusé** : M. Emmanuel POUmeroULIE

\*\*\*\*\*

Le PV n°8 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

### Saison 2023-2024: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	Br	A	3	12/10/24	29593755	GJ Dissay Beaumont (1) / Avoilles/Bonneuil (1)	Arrêté municipal	30/11/24
U15	Br	A	6	23/11/24	29593750	GJ Dissay Beaumont (1) / GJ Montasèvres (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine U15	21/12/24

### SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	B	3	19/10/24	29440856	GJ VVM Chauvigny (3) / GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	30/11/24
U15	F	3	19/10/24	29441032	Loudun (1) / Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	30/11/24

**La prochaine date de report est le samedi 30 novembre.**

Par conséquent, toutes les rencontres non jouées lors des 23 et 24 novembre 2024 seront automatiquement reportées à cette date.

### Rappel

La FMI est obligatoire à partir de U13.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

**La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.**

## CHALLENGE U18/U17

**Match n° 29440988 : Brion St Secondin / St Maurice Gençay / Sommières St Romain / Champagné St Hilaire (1) – Poitiers Cep (1) en poule E du 19/10/24 remis le 02/11/24**

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°10 du 13/11/24) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Brion St Secondin/St Maurice Gençay/Sommières St Romain/Champagné St Hilaire (1) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Cep (1) (3-0, +3 points)

Tirage au sort intégral effectué par Valentin (apprenti au District)

**CHALLENGE U18**  
**8e de Finale le 14/12/24**

N°	Equipe	Equipe
A	St Benoit(1)	GJ Avenir 86 (1)
B	Brion/St Maurice (1)	Poitiers CEP (1)
C	Jaunay Marigny (1)	GJ VVVM Chauvigny (2)
D	GJ Montasèvres (1)	Naintré (1)
E	Nieuil/Mignaloux (1)	Neuville (2)
F	Poitiers BAROC (1)	GJ Espoir Sud Poitiers (2)
G	GJ Sud Haut Poitou (1)	Migné Auxances (2)
H	GJ 3 Vallées 86 (1)	GJ Dissay Beaumont (1)

**U15 BRASSAGE**

**FORFAIT**

**Match n°29607398 : Naintré (1) – ASM/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) en poule A du 16/11/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'ASM/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de l'ASM

**Match n°29593989 : St Benoit (1) – Ligugé (1) en Poule D du 16/11/24**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Benoit (1) (sans déplacement de l'équipe de Ligugé (1))

Amende de 13€ au club de St Benoit

**CHALLENGE U15**

Tirage au sort intégral effectué par Valentin (apprenti au District)

**CHALLENGE U15**  
**8e de Finale le 14/12/24**

N°	Equipe	Equipe
A	Châtellerault Portugais (1)	GJ Sud Haut Poitou (1)
B	GJ Val de Vonne (2)	Vouneuil Béruges (1)
C	Mirebeau (1)	Neuville (2)
D	GJ Dissay Beaumont (1)	GJ Espoir sud Poitiers(3) ou G JVVM(3) ou GJ 3 Vallées 86 (1)
E	ASM.3Moutiers.Nord Vienne. Sammarçolles.Beuxes (1)	GJ Avenir 86 (1)
F	Buxerolles (2)	Poitiers CEP (1)
G	Montmorillon (2)	Poitiers Stade (3)
H	GJ Foot Sud 86 (1)	Vivonne (1)

## CHAMPIONNATS A 8 U15

### **Match n°29873346 : Châtelleraut Portugais (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule A du 9/11/24**

FMI et feuille de match non reçue.

La commission demande aux clubs à recevoir avant le **mardi 26/11/24** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom – Banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom du délégué et arbitres
- les remplacements et les éventuelles sanctions.

Dossier en instance.

### **Match n°29873349 : GJ 3 Vallées 86 (2) – Châtelleraut Portugais (2) en Poule A du 16/11/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Châtelleraut Portugais (2)

## U13 BRASSAGE / 1

### **FORFAIT**

### **Match n°29594424 : GJ Dissay Beaumont (3) – ASM (1) en poule C du 09/11/24 remis au 20/11/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'ASM (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de l'ASM

### **Match n°29594427 : Ozon (3) – Châtelleraut SO (2) en poule C du 16/11/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Ozon (3) (sans déplacement de l'équipe de Châtelleraut SO (2))

Amende de 13€ au club de Ozon

### **Match n°29594481 : Coussay/Soc/Pleumartin La Roche Posay (1) – La Pallu (2) en poule D du 16/11/24**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de La Pallu (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de La Pallu

## PLATEAUX U11/ Phase 2

Les calendriers de la Phase 2 sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de plateau sont disponibles sur le site du District, rubrique « Documents », « Documents Généraux », « Compétitions et Calendriers », « jeunes », feuille de match et feuille de plateau (publié le 22-08-2024).

### **RAPPEL :**

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

### **FORFAIT**

### **Plateau U11 Niveau 2 Poule G site 1 du 16/11/24**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Fontaine le Comte (1)

Amende 13€ au club de Fontaine le Comte

S'agissant de l'équipe supérieur l'équipe de Fontaine (2) est déclarée forfait.

### **Plateau U11 Niveau 3 Poule K site 1 du 16/11/24**

Forfait de l'équipe de Vouneuil-Béruges 4

Amende de 13€ au club de Vouneuil Béruges

## **PLATEAUX U7-U9**

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

### **Il est demandé d'utiliser les documents transmis par le District en début de saison.**

Les feuilles de match et de plateau sont disponibles sur le site du District, rubrique « Documents », « Documents Généraux », « Compétitions et Calendriers », « jeunes », « feuille de licences » et « feuille de compte rendu plateau » (publié le 20-08-2024).

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District (en un seul document) **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres, sous peine d'amende.**

### **Si les feuilles de licences sont souvent transmises, la feuille bilan, elle est souvent oubliée.**

#### **Plateau U7/U9 du 9/11/2024**

##### **Secteur 4 : plateau à Lusignan**

La commission demande aux clubs les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- la feuille compte-rendu U8/U9 du club du GJ Val de Vonne.
- la feuilles de licences du GJ Val de Vonne en U6/U7
- la feuilles de licences Cissé/Avanton et Vouillé/Latillé en U8/U9

##### **Secteur 5 : plateau à Smarves**

La commission demande au club de Smarves Iteuil les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- les feuilles de licences de tous les clubs participants en U6/U7.
- les feuilles compte-rendu en U6/U7 et U8/U9 (documents reçus non conformes)

##### **Secteur 5 : plateau à Migné-Auxances**

La commission demande au club de St Benoit les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- feuilles de licences en U6/U7 et U8/U9 de St Benoit.

##### **Secteur 6 : plateau à l'ASAC**

La commission demande au club de Poitiers Stade les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- feuilles licences U8/U9 de Poitiers Stade.

##### **Secteur 7 : plateau à Valence en Poitou**

La commission demande au club de Valence en Poitou OC les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- les feuilles de compte rendu en U6/U7 et U8/U9 (documents reçus non conformes)

#### **Plateau du 16/11/24**

##### **Secteur 8 : plateau à Adriers**

La commission demande au club d'Adriers les documents suivants à recevoir avant le 26/11/24 :

- Les feuilles de compte rendu U6/U7 et U8/U9
- Les feuille de licences de tous les clubs participants en U6/U7 et U8/U9

## TRANSMISSION TARDIVE ou FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES

**Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception de ladite feuille.**

### **AMENDE DE 15€**

Match n° 29873346 : Châtelleraut Portugais (2) – Poitiers Gibauderie (1) en U15 à 8 du 09/11/24  
Match n°29594173 : Poitiers 3 Cités – GJ 3 Vallées 86 (1) en U13/D1 poule B du 16/11/24  
Match n°29594536 : GJ VVM Chauvigny (4) – Poitiers CEP (1) en U13 Brassage - poule F du 16/11/24

### **Plateaux « foot diversifié » U11 du 9/11/2024**

- Ozon : Feuilles de plateaux manquantes
- St Benoit : Feuilles de plateaux manquantes

## JOUEUR NON LICENCIES

### **Plateau U7/U9 du 9/11/2024**

**Secteur 1** : Loudun - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de Loudun

**Secteur 3** : Ozon - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club d'Ozon

**Secteur 7** :

- Nieuil l'Espoir - 2 joueurs non licenciés, amende de 18€ (2x9€) au club de Nieuil L'Espoir
- St Maurice Gençay - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de St Maurice Gençay

**Secteur 8** :

- GJ VVM Chauvigny - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club de GJ VVM Chauvigny.
- Adriers - 1 joueur non licencié, amende de 9€ au club d'Adriers

## DIVERS

**La Commission rappelle qu'il en est de la responsabilité du club qui fait jouer des jeunes sans licence en cas d'accident**

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation  
Le Président, Philippe BARRITAU**